

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 68/1977 (1977)

Artikel: Coordination scolaire
Autor: Gerbex, Robert / Perrenoud, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coordination scolaire

Coordination romande

Appelé à d'importantes fonctions politiques à l'été 1976, M. Jean Cavadini, délégué à la Coordination scolaire romande depuis 1969, s'en est allé.

Des témoignages de gratitude et d'amitié lui furent adressés tant par la Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin que par les diverses conférences ou commissions dans lesquelles il siégea et tout particulièrement lors d'une cérémonie officielle à Yverdon le 2 juin 1977, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Conférence des chefs de départements.

De Neuchâtel, le secrétariat à la coordination scolaire romande a donc été transféré à Lausanne, au n° 13 du chemin de Couvaloup où s'est installé son successeur dès le mois de mars 1977. C'est grâce d'ailleurs à la collaboration des présidents des différentes conférences, M. Jean Mottaz, pour celle des secrétaires généraux, M. Philippe Dubois, pour celle des chefs de service de l'enseignement secondaire, M. Armand Christe, pour celle des chefs de service de l'enseignement primaire, sans oublier le président et le délégué de CIRCE et les différentes sous-commissions ou organes qui, de près ou de loin, œuvrent pour la coordination, que l'intérim a pu être assuré d'une manière aussi cohérente et efficace que possible.

Le 28 janvier 1977, sous la présidence de M. Raymond Junod, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, la Conférence des chefs de départements a réaffirmé solennellement, dans une conférence de presse, sa volonté d'aller de l'avant dans le domaine de la coordination scolaire romande qu'elles que soient d'ailleurs les difficultés de tous ordres qui ont surgi déjà et qui ne manqueront pas d'apparaître à l'avenir.

Il n'en reste pas moins que de nombreux points positifs sont ressortis que nous nous plaçons à relever ici brièvement.

Langue II

M. J.-B. Lang, chargé par la Conférence des chefs de départements de traiter de l'introduction de la langue II, a, en l'espace de quelques mois, fait le point de la situation, analysé les difficultés que posaient les ouvrages proposés, défini les grandes lignes d'une politique en la matière. Il s'avère indispensable de préparer une méthode dite romande tenant compte à la fois des exigences de l'enseignement d'une deuxième langue nationale à des élèves de 9 ans et des conditions particulières de notre pays. Dans le courant de 1977-1978, un petit groupe de travail élaborera les premiers éléments de cette méthode et les premières expérimentations pourraient avoir lieu en 1979 déjà.

CIRCE III

A l'heure où s'achèvent les travaux de CIRCE II (degrés 5/6), CIRCE III (degrés 7/8/9) prend le relais. Le président de CIRCE III a été officiellement investi dans ses fonctions par la Conférence des chefs de départements le 3 juin 1977 à Yverdon. Il s'agit de M. Michel Bovard, secrétaire général à la Direction des écoles de la Ville de Lausanne.

Dans un premier temps, la commission plénière de CIRCE III définira son mandat dont les grandes lignes ont été esquissées par la Coordination scolaire et établira un premier rapport de synthèse à l'intention de la Conférence des chefs de départements. Outre le programme de mathématiques, qui est déjà entre les mains d'une sous-commission de travail, CIRCE III abordera les questions touchant la langue maternelle, la langue II, l'histoire nationale et l'éducation civique.

A l'automne 1978, il sera possible de désigner les sous-commissions qui, à partir des données apparues lors des réunions de la commission plénière, pourront aller plus loin dans l'élaboration d'un programme-cadre.

Radio-TV éducative

Les structures prévues par les rapports rédigés par la Coordination romande, adoptés tant par la Direction de la radio-télévision romande que par la Conférence des chefs de départements, se sont mises peu à peu en place: la commission romande, que préside M. Simon Kohler, Conseiller d'Etat, définit les grandes lignes des émissions de radio et de TV. La sous-commission de production, que préside le délégué à la coordination assure, sur le plan concret, la préparation des émissions, l'information du corps enseignant. Deux délégués pédagogiques, M^{me} Geneviève Auroi-Jaggi et M. Gilbert Brodard, détachés par les DIP auprès de la TV, se chargent de la production et de la réalisation des émissions. Ultérieurement, un délégué à la radio sera engagé par la commission romande.

De nouvelles formules ont été prévues tant pour la radio que pour la télévision et un classeur contenant tous les renseignements nécessaires sur le contenu des programmes a été distribué au corps enseignant de Suisse romande.

Le terme «éducatif» a remplacé le vocable «scolaire» quelque peu dépassé. En effet, si les émissions s'adressent en priorité à l'école, aux élèves et aux maîtres, elles visent à toucher un plus large public, jetant ainsi les ponts entre le monde de l'enseignement et celui des parents, afin d'assurer des liaisons aussi fructueuses et enrichissantes que possible.

Le Salon de l'enfance et de la jeunesse – KID 77

Sous ce titre, le Palais de Beaulieu a mis sur pied au printemps 1977 une exposition consacrée à différents domaines proches de l'enfance et de la jeunesse qui vont de l'éducation aux sports en passant par les loisirs, la musique, les livres et le cinéma.

Sollicitée d'y participer, la Conférence des chefs de départements chargea, en septembre 1976, le délégué à la coordination de préparer une exposition des départements. Avec l'aide d'enseignants, de spécialistes, le délégué a pu proposer au public un pavillon de belle venue montrant de manière vivante et animée quelques aspects de l'enseignement d'aujourd'hui: c'est ainsi que les parents, les enseignants, tous ceux que l'école intéresse ont pu s'informer sur l'école

enfantine, les activités créatrices manuelles, la mathématique, l'audio-visuel, les moyens de communication, l'orientation professionnelle.

Ce pavillon fut aussi et surtout un lieu de rencontres et d'échanges et il a montré combien l'information pouvait « passer » lorsque les conditions et l'atmosphère le permettaient. Des enseignants ont pu se retrouver, des parents ont discuté avec des maîtres sur des sujets qui leur tenaient à cœur, sans contrainte, en toute liberté et c'est un des éléments importants de cette participation que cette possibilité de dialogue véritable que tous souhaitaient.

Certes, l'opération est coûteuse en temps, personnes et argent et ne pourra se renouveler régulièrement. Elle a du moins montré que les contacts étaient possibles, faciles même entre ce que d'aucuns considèrent comme des rivaux d'influence: l'école et la famille.

Conclusion

Toutefois, nous le savons, la coordination en progressant à l'intérieur des degrés de l'enseignement se heurte à des difficultés plus grandes que lorsqu'elle ne traitait que des premières années de la scolarité. Pour l'ensemble des cantons, l'unité de structures ne se retrouve plus de manière unanime et les obstacles apparaissent concrètement. A cela s'ajoute la nécessité de veiller à un équilibre financier précaire, dû à la conjoncture, point qui est loin d'être négligeable aujourd'hui.

Comme le disait M. Cavadini, à la veille de son départ, il n'en reste pas moins que la coordination est un état d'esprit et que cet état d'esprit est apparu clairement dans la volonté montrée par la Conférence des chefs de départements lors de sa rencontre avec la presse le 28 janvier 1977: les témoignages, comme les réalisations accomplies ou à venir montrent qu'au-delà des hésitations compréhensibles, des structures, des questions que l'on est en droit de se poser, un idéal demeure et persiste, celui d'aller de l'avant pour le bien de l'école et des enfants.

ROBERT GERBEX

Délégué à la coordination romande

Coordination universitaire

Introduction

La période administrative considérée ne présente aucun fait particulièrement saillant, si ce n'est un changement au niveau de la composition de la Conférence universitaire romande: le remplacement du conseiller d'Etat fribourgeois Max Aebischer par le nouveau chef du département fribourgeois de l'instruction publique, M. Marius Cottier.

A. Conférence universitaire romande

Au cours de cinq séances présidées par M. Raymond Junod, chef du département de l'instruction publique du canton de Vaud, la CUR s'est occupée notamment des problèmes posés par les étudiants en médecine, qu'il s'agisse des inscriptions de débutants, des passages d'une université à l'autre ou des transferts. La bonne volonté des universités romandes, qui ont accueilli des

étudiants venus des universités de Berne et Zurich, a contribué à éviter l'introduction du *numerus clausus* en 1977. Toutefois, la Conférence a constitué un groupe de travail chargé de définir les bases sur lesquelles pourrait reposer, de façon durable, le système des admissions aux études de médecine.

Parmi les autres questions abordées par la Conférence, mentionnons encore le problème d'une école de pharmacie d'intérêt romand, les rapports entre l'IMEDE et le troisième cycle en gestion d'entreprise et le remplacement du secrétaire général. La Conférence n'a pas retenu l'idée consistant à insérer ce poste dans un secrétariat général à la coordination scolaire romande, mais de maintenir la solution actuelle. La Conférence a nommé, le 7 juin 1977, M^{me} Marie-Claude Boss-Ormond, licenciée ès sciences sociales de l'université de Lausanne, en tant que secrétaire générale. Dès le mois d'octobre 1977, le secrétariat de la CUR est situé à Berne, le département de l'instruction publique de ce canton lui ayant aimablement offert l'hospitalité.

B. Commission permanente de coordination entre les universités

Elément moteur de la coordination, la commission s'est réunie onze fois entre le 6 octobre 1976 et le 4 octobre 1977, sous la présidence du vice-recteur Chessex, de l'université de Genève.

Alors que l'établissement de conventions avait constitué une des tâches principales de la commission dans les années précédentes, aucun texte nouveau n'a été soumis cette année à la Conférence universitaire romande.

Certains problèmes généraux, tels ceux de la hiérarchie universitaire, de l'admission au doctorat, de la reconnaissance des titres universitaires ou des étudiants réfugiés, ont été discutés; mais il est apparu rapidement qu'ils dépassaient les compétences de la commission et qu'ils concernaient ou la Conférence universitaire suisse ou la Conférence des recteurs. La commission a informé ces instances de sa position concernant certains points, comme le problème des étudiants réfugiés.

Elle s'est penchée en outre sur la question de l'admission sans maturité à l'université de Genève et sur le problème général de l'admission aux études universitaires des détenteurs d'un brevet de maître primaire ou secondaire non porteurs d'une maturité.

La question des étudiants en médecine, sous le triple aspect de l'admission aux études, des passages d'une université à l'autre et des transferts d'étudiants de Suisse alémanique en Suisse romande a également occupé la commission en cours d'année.

Elle a débattu aussi de problèmes touchant à des enseignements de 2^e cycle pour lesquels une certaine coordination se révèle indispensable, soit les études de psychologie, les enseignements en action sociale, ainsi que le domaine de l'archéologie.

Enfin, après dix années d'activité, la CPCUR a ressenti le besoin d'engager une réflexion générale tant sur l'application des conventions que sur la notion de troisième cycle ou encore sur la politique romande de coordination de l'enseignement et de la recherche et ses objectifs. L'examen de ces sujets devra être poursuivi.

En application du principe de la rotation de la présidence entre les universités, c'est le vice-recteur Giddey, de l'université de Lausanne, qui a été désigné comme président pour l'année universitaire 1977-1978.

C. Commission financière romande

La Commission a tenu deux séances sous la présidence de M. Raymond Leclerc.

Le 12 décembre 1976, elle a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1975-1976, soit un montant de dépenses de Fr. 1 318 707,40. Elle a également

établi les directives qu'elle adresse aux présidents des commissions scientifiques chargées de l'établissement des budgets.

L'examen des projets présentés a été fait dans la séance du 18 février 1977. Le budget global pour l'année universitaire 1977-1978 se monte à Fr. 1588045.—.

La commission a repris, dans chacune de ses séances, l'examen du problème de la répartition des charges entre les divers partenaires. Vu la difficulté de trouver un critère équitable pour la répartition des charges, on a maintenu le principe actuel (répartition des charges de chaque enseignement par parts égales entre les hautes écoles qui en bénéficient et contribution semblable pour tous les cantons et l'EPFL à la couverture des frais généraux).

Conclusion

Il appartiendra à la commission permanente de coordination de faire le point après dix ans d'activité sur les effets de la coordination de l'enseignement et de la recherche et sur les objectifs qu'elle devra encore se proposer. Pour l'instant, il convient de relever une fois de plus les bienfaits des contacts qui se sont établis, tant sur le plan romand qu'avec la Conférence universitaire suisse. Il me faut enfin remercier tous mes correspondants, qu'ils appartiennent aux universités ou aux départements de l'instruction publique, car leur disponibilité n'est jamais en défaut lorsque je requiers leur collaboration. Les mêmes remerciements doivent être adressés à la direction de l'EPFL qui met à disposition pour toutes les séances une salle particulièrement agréable.

S'il m'est permis de terminer ce dernier rapport par un vœu, c'est que mon successeur trouve dans l'accomplissement des tâches qui seront les siennes autant de satisfaction que j'en ai éprouvé moi-même.

ANDRÉ PERRENOUD
*Secrétaire de la Conférence
universitaire romande*

Le 4 octobre 1977, la Conférence universitaire romande a pris congé de son secrétaire général, M. André Perrenoud, qui se retire après dix ans d'activité. Que lui soient exprimés ici, au nom du président de la CUR et de tous ses membres, les plus vifs remerciements pour les services rendus.